

## MESSAGE URGENT

### ALERTE ROUGE CANICULE

	Niveau de vigilance
	PIC DE CHALEUR
	ÉPISODE PERSISTANT DE CHALEUR
	CANICULE
X	CANICULE EXTRÊME

ORLÉANS, le vendredi 10 juillet 2026

Météo France place le département du Loiret en vigilance **ROUGE CANICULE** à partir de **samedi 11 juillet 2026 à 12h00**. En conséquence, la préfecture du Loiret déclenche une **alerte et active les dispositions spécifiques ORSEC CHALEUR EXTREME à compter du samedi 11 juillet 2026 à 12h00 et jusqu'à nouvel ordre**.

**Le phénomène annoncé concerne : épisode caniculaire dont la durée, l'extension géographique et l'intensité nécessite une vigilance particulière.**

#### Situation actuelle :

Ce vendredi, les températures maximales sont comprises entre 36 et 38°C sur le Loiret. La nuit prochaine, les minimales attendues sont de l'ordre de 20 à 22°C. Vigilance orange canicule depuis le mardi 7 juillet 2026 – 12h00.

#### Evolution de la situation :

Les températures attendues dans les prochains jours sont :

- samedi 11 juillet températures maximales : 36 à 38°C
- nuit de samedi 11 juillet à dimanche 12 juillet températures : 19 à 22°C
- dimanche 12 juillet températures maximales : 36 à 38°C
- nuit de dimanche 12 juillet à lundi 13 juillet : 20 à 22°C
- lundi 13 juillet températures maximales : 36 à 38°C
- nuit de lundi 13 juillet à mardi 14 juillet proche des 20°

Ces températures justifient le passage en vigilance rouge.

L'épisode caniculaire se poursuit très probablement jusqu'en début de semaine prochaine, voire au-delà.

Dans un contexte où les organismes n'ont eu que peu de répit entre la canicule de la semaine passée et cette nouvelle vague de chaleur, **les mairies sont invitées à poursuivre et renforcer les dispositifs « canicule » au profit des personnes vulnérables et de la population générale, et notamment :**

- mobilisation des « registres canicules » et prise de contact régulier avec les personnes vulnérables ;
- mise à disposition de « lieux rafraîchis » au profit des personnes vulnérables et de la population générale le cas échéant ;
- diffusion des messages de prévention sur la gestion sanitaire des vagues de chaleur mais aussi sur les noyades et le risque de feux de végétation.

À ce titre, **un formulaire est à compléter pour identifier des lieux d'accueil à l'échelon communal** via le lien suivant : <https://grist.numerique.gouv.fr/o/bpdc/forms/9nHf15hs6vwz7SGQLihQy7/4>

Une fiche acteur « maire » du nouveau dispositif ORSEC « chaleur extrême » est jointe à la présente alerte afin de vous guider dans les mesures qui peuvent être déployées.

Vous trouverez également ci-joint les arrêtés préfectoraux d'interdiction de manifestations sportives, et d'interdiction de consommation d'alcool sur voie publique.

Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en œuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Enfin, suivez la situation météorologique et son évolution en appelant le numéro gratuit de Météo-France (05 67 22 95 00) et en consultant un site internet météorologique de votre choix.

**Un point de situation en visioconférence est organisé ce jour vendredi 10 juillet à 16h30 à destination des collectivités**

Pour le Préfet,  
Le Chef du Bureau de la Protection  
et de la Défense Civiles

**SIGNE**

Arnaud BOULAY

<b>DESTINATAIRES</b>		
Mairies du département	Service Départemental d'Incendie et de Secours	Groupement de Gendarmerie
Direction Interdépartementale de la Police Nationale	Service d'Aide Médicale d'Urgence	Direction Départementale des Territoires
Agence Régionale de Santé et (Délégation Départementale)	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale	Direction Départementale de la Protection des Populations
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités	Délégation Militaire Départementale	Conseil Départemental
Conseil régional	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Réseau de Transport d'Électricité	ENEDIS	Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers
Opérateurs de Communications Électroniques	Office National des Forêts (Direction territoriale)	Office Français de la Biodiversité (Service départemental)
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Chambre d'Agriculture
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité Départementale)	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Direction Régionale des Finances Publiques
Rectorat	Université d'Orléans	COFIROUTE
Autoroutes Paris – Rhin – Rhône	KEOLIS Orléans	KEOLIS Montargis
Centre Nucléaire de Production d'Électricité Dampierre-en-Burly	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	Météo France
Lig'Air	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Commissariat général au développement durable (MTE)
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran	Direction Régionale des Douanes	Tribunal administratif
Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien	Associations Agréées de Sécurité Civile	Association des maires du Loiret
Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers	Service de Presse et de Communication (Préfecture)	Standard (Préfecture)
COPIE : COZ Ouest		